

V A E

Certificateurs régionaux

Les résultats en 2008



**Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation
Observatoire régional emploi formation Midi-Pyrénées**

Rue Carmin, BP 77331

31673 Labège Cedex

Téléphone 05 62 24 05 99

Site Internet : www.cariforef-mp.asso.fr

Profils & Parcours : Certificateurs régionaux, les résultats en 2008 Novembre 2009

Ce support a été élaboré dans le cadre des missions de suivi du dispositif VAE, confié à la Cellule régionale inter services VAE adossée au CarifOref Midi-Pyrénées.

Il est réalisé grâce à la contribution des différents organismes certificateurs en région qui, depuis 2003, transmettent à la Cris leurs données respectives :

- Chambre régionale des métiers et de l'artisanat,
- Cnam Midi-Pyrénées,
- Criva Midi-Pyrénées pour les diplômes d'ingénieurs,
- Dava pour le ministère de l'éducation nationale (enseignement secondaire),
- Drac pour le ministère de la culture,
- Draaf Midi-Pyrénées pour le ministère de l'agriculture,
- Drass Midi-Pyrénées pour les ministères chargés de la santé et de l'action sociale,
- Drdjs Midi-Pyrénées pour le ministère chargé de la jeunesse et des sports,
- Drtefp Midi-Pyrénées pour le ministère chargé du travail,
- Université des Sciences sociales,
- Université Paul Sabatier,
- Université Toulouse le Mirail.

Rédactrice : Dara Chuard

Directeur de publication : Jean-Michel Gimenez

Responsable de publication : Catherine Ayraud

Maquette/mise en page : Stéphane Henry

ISBN : 978-2-916543-47-5

Sommaire

Les dossiers VAE déclarés recevables en 2008	4
L'accompagnement	6
Les certifications recherchées	7
Décisions des jurys de VAE	8
Les certifications en Midi-Pyrénées	10
Part de la VAE dans le système régional de qualification	11
Annexe	12

3 points clés qualifient le processus de certification

- un organisme certificateur délivre un titre, un diplôme ou un certificat de qualification professionnelle (CQP),
- un référentiel de certification est attaché à chaque titre, diplôme ou CQP,
- une procédure de validation spécifique pour chaque organisme certificateur est mise en place pour chacun des titres, diplômes ou CQP.

Les différents organismes certificateurs sont en appui du candidat tout au long de la démarche :

- information sur leurs propres procédures et modes de validation,
- vérification et confirmation du choix de la certification,
- décision de la recevabilité de la demande (livret 1),
- production par le candidat d'un dossier d'analyse et d'expérience (livret 2) ou mise en situation de travail reconstituée,
- proposition d'un accompagnement au candidat.

Précautions de lecture

Ce bilan ne peut être interprété comme la photographie du parcours des personnes qui effectueraient la totalité de la démarche sur la même année civile. L'enchaînement des étapes constitutives d'une démarche de VAE varie selon les candidats et les organismes valideurs (étape de recevabilité du dossier réalisée en 2007, accompagnement et passage en jury sur 2008). Certaines étapes, comme l'accompagnement, restent facultatives.

Chaque partie de ce document doit être appréhendée indépendamment : il n'est pas possible, à ce stade du travail statistique, d'effectuer des corrélations entre les données de chaque étape. Des disparités existent sur les données recueillies au niveau des différents organismes valideurs ; en conséquence, les chiffres présentés ne sont pas le reflet exclusif de l'activité de validation des acquis sur le territoire régional.

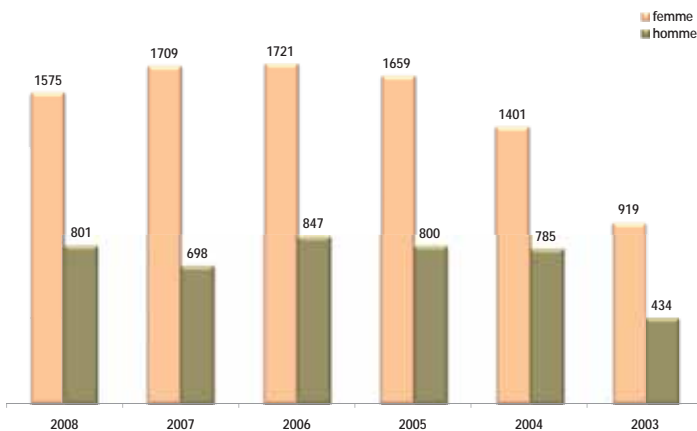
Les dossiers VAE déclarés recevables en 2008

Le dispositif a démarré en Midi-Pyrénées en 2003. Depuis 2007, la notion de « dossiers recevables », différente de celle de « dossiers déposés », est utilisée dans le bilan régional annuel car elle permet de cibler l'analyse sur les dossiers instruits et jugés recevables par les valideurs au regard des critères réglementaires (au moins 3 ans d'expérience professionnelle attestée en lien avec la certification visée).

Par ailleurs, l'étude de la recevabilité des demandes de VAE n'est pas de même nature selon les certificateurs. Elle peut se traduire par une simple étude administrative ou par un début d'analyse de l'activité du candidat.

En outre, la période de validité de la décision de recevabilité peut varier selon les certificateurs : de 1 an pour l'éducation nationale ou 3 ans pour les diplômes du secteur sanitaire et social à une validité permanente pour le ministère de la jeunesse et des sports, à la condition que la certification ne soit pas obsolète.

Nombre de dossiers déclarés recevables depuis 2003 (répartition par genre)



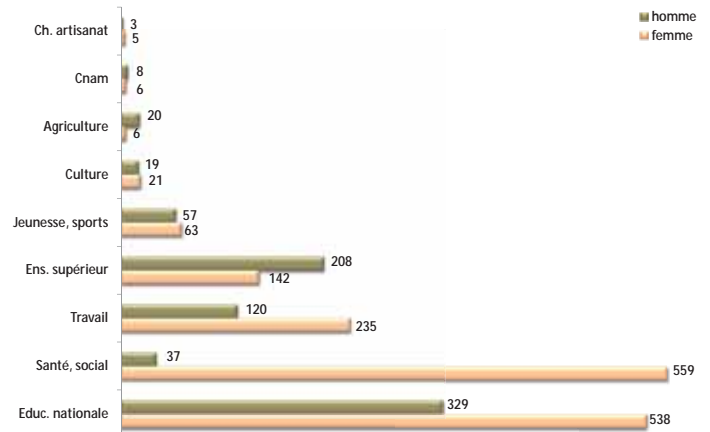
En 2008, 2 376 dossiers ont été déclarés recevables par les différents certificateurs régionaux, soit une baisse minime de 1 %, qui confirme cependant la décroissance amorcée en 2007 (moins 6 % par rapport à 2006).

66 % des dossiers recevables ont été déposés par des femmes (71 % en 2007), 34 % par des hommes. Ces chiffres sont comparables aux données nationales.

Remarque : tous les certificateurs n'ont pu répondre sur la situation des candidats vis-à-vis de l'emploi.

Note : La catégorie « Demandeur d'emploi » intègre l'ensemble des typologies de recherche d'emploi utilisées par le ministère chargé du travail et le service public de l'emploi.

Nombre de dossiers déclarés recevables par certificateur



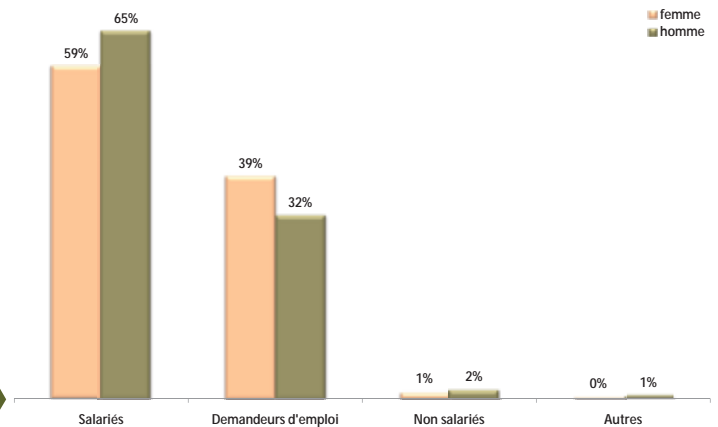
Ce bilan comporte pour la première fois des données provenant du ministère chargé de la culture dont les premiers jurys concernant la musique et la danse ont débuté en 2007 sur 2 centres de validation en France, le Cefedem (Centre de formation supérieure des enseignants de la musique et de la danse) en Ile-de-France et le Cesmd (Centre d'études supérieures musique et danse) de Toulouse.

Les données de l'éducation nationale intègrent plusieurs types de certifications du secteur social : diplômes dépendant du ministère chargé du social (Dees et Deets - éducateur spécialisé et éducateur technique spécialisé...) et diplômes de l'éducation nationale stricto sensu (CAP Petite enfance...).

Les données du ministère chargé du travail portent sur les dossiers déposés en Ddtefp pour les validations en centres Afpa uniquement. Les chiffres provenant des centres agréés (centres ayant obtenu un agrément technique de la Drtefp) n'ont pas été collectés : ils représentent environ 13 % des candidats aux Titres professionnels selon l'estimation de la Dares¹.

La quasi-totalité des candidats aux diplômes des ministères chargés de la santé et du social est féminine. 35 % des dossiers recevables (tous certificateurs confondus) concernent 3 diplômes de niveau V relatifs à des métiers fortement féminisés (auxiliaire de vie sociale, aide soignant, auxiliaire de puériculture).

Statut des candidats à la VAE



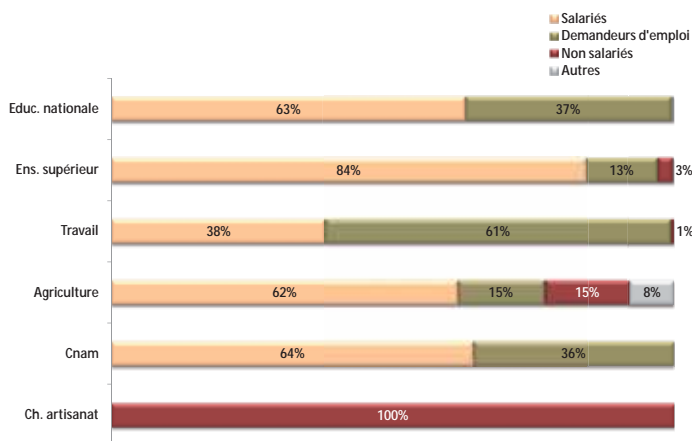
¹ La VAE en 2007 au ministère chargé de l'emploi, Premières informations premières synthèses n° 08.1, Dares, février 2009.

En Midi-Pyrénées, 62 % des candidats sont salariés (hors données des ministères chargés de la santé, du social, de la jeunesse et des sports). La part des demandeurs d'emploi ne cesse de croître : plus 3 points en 2008 et plus 8 points en 2007. Plus d'un tiers des candidats est en recherche d'emploi. Les non salariés sont à peine plus nombreux qu'en 2007 (+ 1 %).

La catégorie « Autres », dans laquelle sont répertoriés les bénévoles, les personnes en congé parental..., est encore moins présente que les années précédentes : 7 candidats répartis entre les ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'agriculture. Les bénévoles figurent également dans les publics du ministère chargé de la jeunesse et des sports.

Tous certificateurs confondus, 7 candidats sur 10 sont des femmes, comme au niveau national. La part des femmes en recherche d'emploi est en hausse de 3 points (22 %).

Répartition des dossiers par certificateur selon la situation vis-à-vis de l'emploi

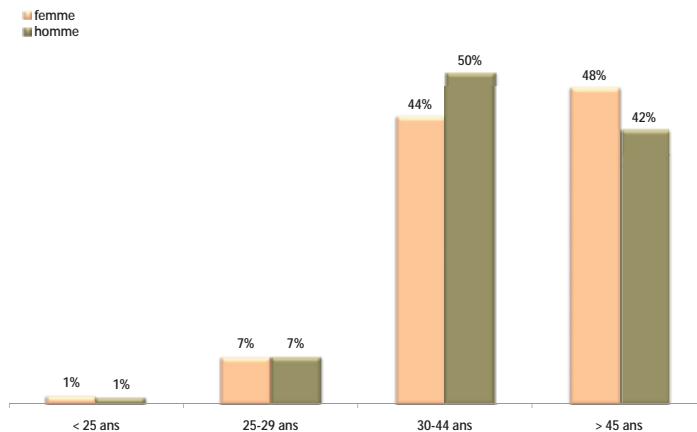


En 2008, contrairement à ce qui était constaté en 2007, le profil des candidats aux Titres professionnels du ministère chargé du travail en Midi-Pyrénées se rapproche du profil national : 64 % des candidats nationaux recherchent un emploi et 36 % sont salariés².

En ce qui concerne les candidats aux diplômes de l'éducation nationale, le pourcentage des demandeurs d'emploi est très supérieur en région à celui constaté sur l'ensemble du territoire (21 %)³.

Pour l'enseignement supérieur, les personnes ayant un emploi (salariées et non salariées) prédominent (+ 3 points par rapport à 2007).

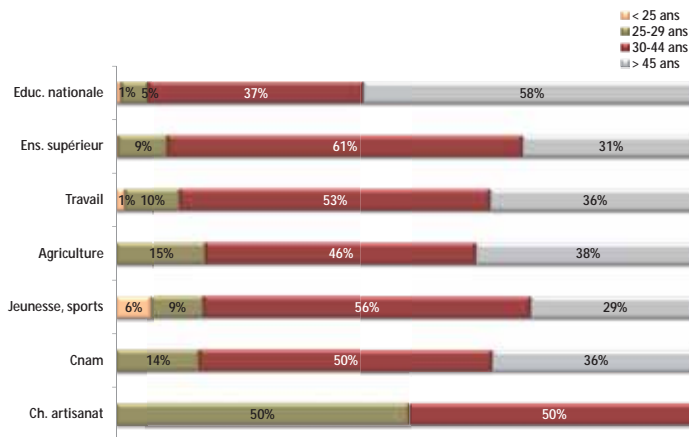
Répartition des dossiers selon l'âge et le sexe des candidats



Remarque : tous les certificateurs ne disposent pas de données sur la répartition sexuée par âge.

La population des candidats à la VAE (hors ministères chargés de la santé et de l'action sociale) se situe pour 47 % dans la tranche d'âge des 30-44 ans. Cette catégorie rencontre une baisse considérable (- 17 points) qui se reporte sur celle des plus de 45 ans. Les autres tranches d'âge sont stables. Un candidat sur 100 a moins de 25 ans en 2008. La répartition homme-femme des candidats selon l'âge est relativement équilibrée.

Répartition des dossiers par certificateur selon les classes d'âge des candidats



Remarque : tous les certificateurs ne disposent pas de données sur la répartition sexuée par âge.

Un candidat régional sur quatre a de plus de 45 ans et souhaite valider un diplôme de l'éducation nationale.

12 % des dossiers recevables sont déposés par des candidats âgés de 30 à 44 ans qui postulent pour des diplômes d'enseignement supérieur. 11 % des dossiers sont déposés par des personnes de la même tranche d'âge, postulant aux Titres professionnels du ministère chargé du travail.

² La VAE en 2007 au ministère chargé de l'emploi, op. cit.

³ Le développement de la VAE marque une pause en 2007, Note d'information n° 09.14, Depp, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mai 2009.

L'accompagnement

Placée sous la responsabilité de chaque organisme valideur, l'accompagnement permet d'apporter au candidat qui le souhaite une information sur :

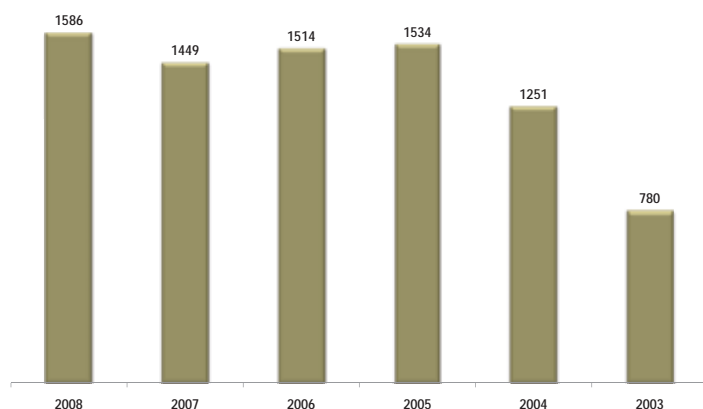
- les procédures de certification,
- la confirmation du choix de la certification qui correspond le mieux à l'expérience professionnelle et personnelle,
- une assistance méthodologique dans le choix et la description des activités professionnelles ou extra professionnelles en rapport avec la certification choisie,
- une aide dans la préparation à l'évaluation.

L'accompagnement est une prestation facultative proposée par les valideurs ; il n'est en aucun cas une obligation.

Dans cette phase préparatoire sensible (préparation du dossier ou de la mise en situation reconstituée de travail), l'accompagnement permet de remotiver la personne et de réduire les risques d'abandons.

72 % des personnes vues en jury en 2008 en Midi-Pyrénées ont bénéficié d'un accompagnement, comme en 2007.

Evolution des accompagnements entre 2003 et 2008



Evolution des accompagnements par certificateur entre 2003 et 2008

	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Educ. nationale	645	879	665	655	537	445
Santé et social	312	nd	321	250	247	172
Travail, emploi	287	288	272	233	163	82
Ens. supérieur	265	224	184	273	239	nd
Jeunesse et sports	62	nd	nd	79	46	44
Cnam	14	7	24	24	19	37
Ch. d'artisanat	8	21	nd	5	nd	nd
Agriculture	c	nd	14	15	nd	nd

nd = données non disponibles

c = non communiqué en raison du secret statistique (valeur inférieure à 5)

La Délégation académique à la validation des acquis (Dava) assure l'accompagnement des diplômés de l'éducation nationale mais également des diplômés d'éducateur spécialisé (Dees) et

d'éducateur technique spécialisé (Deets), en partenariat avec la plateforme des écoles de l'éducation spécialisée. En ce qui concerne le ministère chargé de la jeunesse et des sports, l'accompagnement des diplômés à dominante éducation populaire est réalisé par les organismes de formation en charge des formations (Crajep...) ; les candidats aux diplômes à dominante sport sont quant à eux accompagnés par le Creps ou les Directions départementales Jeunesse et sport.

Les ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, du travail ont accompagné plus de 70 % des candidats vus en jury.

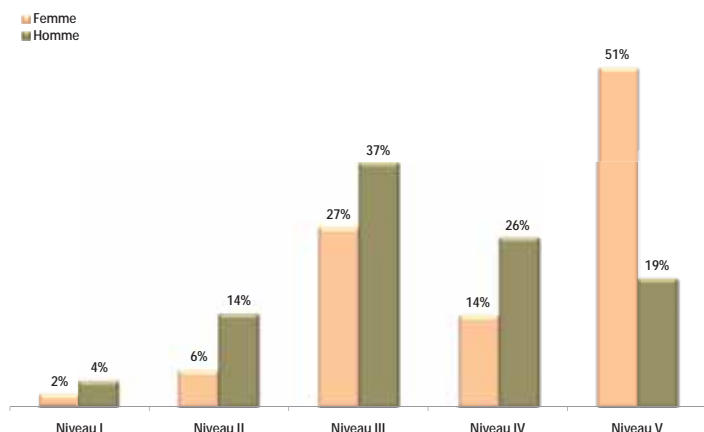
Les chambres consulaires et le Cnam, avec des volumes moindres (respectivement 8 et 14 personnes), ont accompagné la totalité des candidats vus en jury en 2008.





Les certifications recherchées

Niveau des certifications recherchées (dossiers vus en jurys)



La moitié des dossiers vus en jurys se positionne sur les niveaux V et IV (deux tiers au niveau national)¹. Quatre candidats examinés sur dix recherchent un niveau V. Ce niveau est par ailleurs le seul où la représentation des femmes prédomine largement.

Le niveau IV décroît de manière importante (- 6 points par rapport à 2007), alors que le niveau III augmente de 12 points.

En 2008, 2 125 certifications ont été examinées en jury, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2007.

En Midi-Pyrénées comme sur le territoire national, cinq diplômes émergent de manière remarquable :

- le Deas (Aide-soignant) représente à lui seul 20 % des dossiers vus en jurys, détrônant ainsi le Deavs,
- le Deavs (Auxiliaire de vie sociale) de niveau V : 17 % des dossiers examinés,
- le Dees (Educateur spécialisé) de niveau III est toujours extrêmement recherché avec 162 demandes (8 %),
- le TP Assistant de vie aux familles du ministère chargé du travail (niveau V) concerne 155 dossiers (7 %). Il représente cette année encore la moitié des candidats à l'ensemble des TP en région,
- le CAP Petite enfance de l'éducation nationale de niveau V reste attractif (100 dossiers). Ce diplôme est obligatoire pour accéder à la titularisation d'agent spécialisé dans les écoles maternelles (Atsem).

51 % des demandes de VAE tous niveaux confondus se concentrent sur cinq certifications relevant du champ de l'action sociale et de la santé. Compte tenu du faible niveau de qualification des personnes en activité dans ce domaine et des besoins importants de recrutement, les employeurs, les branches, les Opca et les pouvoirs publics ont développé des politiques incitatives en matière de certification.

La liste détaillée des certifications demandées en 2008 est consultable en annexe.

Répartition par niveau de formation des certifications vues en jurys

	Niveau I		Niveau II		Niveau III		Niveau IV		Niveau V		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	
Diplômes du min. de l'éducation nationale					319	214	108	72	89	65	867
Diplômes des min. de la santé et de l'action sociale			28	12	34	c			465	6	547
Titres du min. du travail					37	25	28	31	188	60	369
Diplômes du min. de l'enseignement supérieur	24	25	28	53	3	8					141
Diplômes du min. de la jeunesse et des sports			c	6			60	68	c	c	137
Diplômes du min. de la Culture			21	19							40
Diplômes du Cnam	c	c	c	6							14
Certifications des chambres d'artisanat							5	c			8
Diplômes du min. chargé de l'agriculture						c					c
Nombre total de certifications par niveau	27	27	81	96	393	251	201	174	743	132	2125

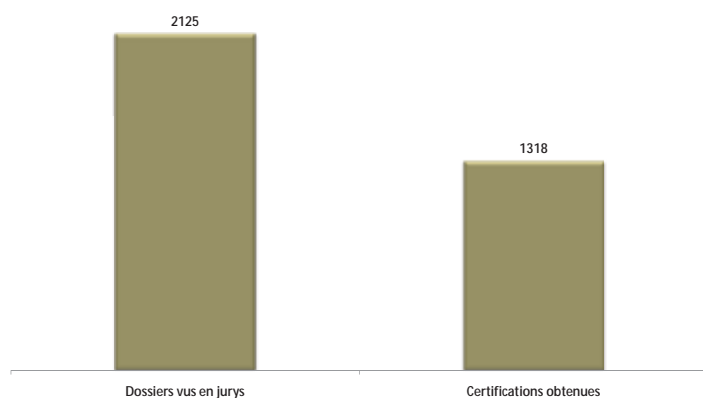
c : non communiqué en raison du secret statistique (valeur inférieure à 5)

¹ Source Dares-Dgefp, Actualité de la formation permanente n° 212, Centre Inffo, janvier-février 2008.



Décisions des jurys de VAE

Dossiers vus en jurys et certifications obtenues



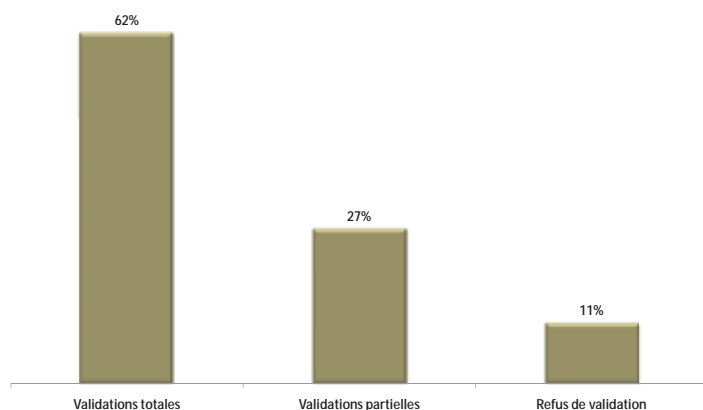
Note : Ces données portent sur les dossiers présentés pour la 1^{ère} fois à un jury, afin de les distinguer des candidats présentés pour la seconde fois voire plus à l'issue d'une validation partielle. De plus, elles concernent des personnes ayant entamé leur certification par la VAE et qui l'ont obtenu par la VAE.

Les décisions de validation peuvent aboutir soit à l'obtention de la totalité ou d'une partie du diplôme, soit au refus de la validation. Le chiffre des diplômes obtenus ne concerne que les seules validations totales.

En 2008, les diplômes obtenus représentent 62 % du nombre des dossiers examinés, ce qui est légèrement supérieur à la tendance nationale (57 %). Le nombre de certifications délivrées par l'ensemble des jurys augmente de 9 % par rapport à 2007.

Au plan national, on constate que 20 % des candidats dont le dossier est jugé recevable ne passent pas devant un jury.

Répartition des décisions de jurys



Les tendances constatées depuis 2004 restent vérifiées : les validations totales progressent (+ 2 points), les validations partielles baissent de 3 points. Les refus de validation se stabilisent autour de 10 %.

Cependant, ces chiffres généraux se déclinent diversement suivant les certificateurs.

Décisions des jurys par certificateur en 2008 (en pourcentage des dossiers examinés en jury)

	Dossiers vus en jurys	Validations totales	Validations partielles	Refus de validation
Min. éducation nationale	867	64%	23%	13%
Min. santé et action sociale	547	53%	41%	6%
Min. chargé du travail	369	72%	23%	5%
Min. enseignement sup	141	60%	33%	7%
Min. jeunesse et sports	137	43%	27%	30%
Min. de la culture	40	35%	33%	33%
Cnam	14	36%	57%	7%
Chambres d'artisanat	8	88%	13%	0%
Min. agriculture	c	50%	50%	
Nombre total de dossiers et de validations	2 125	1 318	581	226

c : non communiqué en raison du secret statistique (valeur inférieure à 5)

Le ministère de l'éducation nationale reste en 2008 celui qui examine le plus de dossiers en jurys et les pourcentages régionaux des validations totales sont proches des moyennes nationales.¹

Le ministère chargé du travail affiche un important taux de validation totale en Midi-Pyrénées, toujours en augmentation depuis 2005. Les refus de validation pour les TP en région représentent 4 % des dossiers vus en jurys, alors qu'il est de l'ordre de 12 % au niveau national². Les délais d'obtention des titres professionnels diminuent de manière importante : ils sont de 6 mois en moyenne pour 2008.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, le taux de validation totale en région est supérieur au taux national (51,3 %)³.

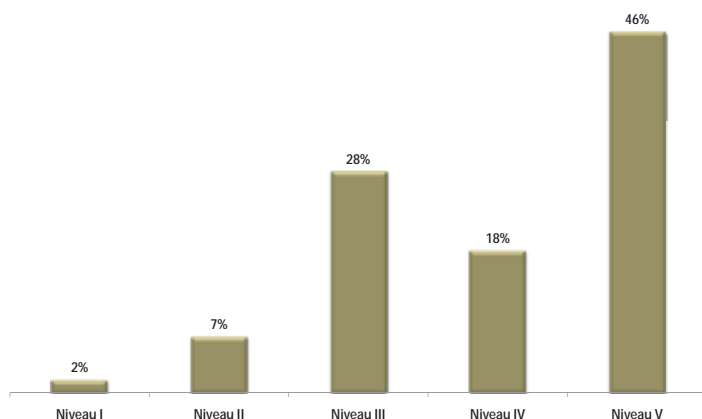
A l'issue de la première année d'expérience de VAE au ministère de la culture, les différentes décisions de validation sont également réparties pour l'ensemble des candidats.

¹ Le développement de la VAE marque une pause en 2007, Depp, op. cit.

² La VAE en 2007 au ministère chargé de l'emploi, Dares, op. cit.

³ La validation des acquis dans l'enseignement supérieur en 2007, Note d'information n° 09.16, Depp, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2009.

Niveaux des validations totales obtenues



Les niveaux des certifications obtenues restent stables par rapport à 2007.

Répartition des validations totales selon le niveau en 2008

	Niv. I	Niv. II	Niv. III	Niv. IV	Niv. V	Validations totales par certificateur
Min. éducation nationale			55%	22%	22%	559
Min. travail			12%	16%	72%	299
Min. santé et action sociale		6%	4%		89%	290
Min. enseignement sup.	24%	67%	10%			84
Min. jeunesse et sports		2%		97%	2%	59
Min. culture		100%				14
Chambres consulaires				100%		7
Cnam	20%	80%				5
Min. agriculture				100%		c
Nombre total de certifications obtenues	21	93	368	236	600	1318

*c : non communiqué en raison du secret statistique (valeur inférieure à 5)
Lecture du tableau : 55 % des diplômes de l'Éducation nationale obtenus par la VAE sont de niveau III.*

Avec 42 % des certifications obtenues en Midi-Pyrénées et malgré une baisse de 6 points par rapport à 2007, l'éducation nationale reste le premier certificateur régional, avec une prédominance du niveau III : BTS, Dees et Deets. Rappelons qu'au plan national, la moitié des diplômes examinés en jurys est de niveau III et que 20 % des BTS sont délivrés par la voie de la VAE.⁴

Tous certificateurs confondus, la moitié des diplômes délivrés par la VAE en Midi-Pyrénées concerne le domaine de la santé et de l'action sociale, dont 19 % pour le Deavs et 11 % pour le TP Assistant de vie aux familles.

⁴ Le développement de la VAE marque une pause en 2007, Depp, op. cit.

Les Titres professionnels du ministère du travail représentent par ailleurs 23 % de l'ensemble des certifications obtenues (augmentation de 12 % depuis 2005).



Les certifications en Midi-Pyrénées

L'éventail des certifications ciblées par les candidats de VAE se resserre sur un ensemble de 270 diplômes ou titres différents (plus de 300 en 2007). La demande se focalise essentiellement sur un nombre restreint de certifications : depuis 2005, environ 70 % des dossiers recevables se concentrent sur 20 certifications.

Le Top 20 des certifications vues en jurys

Classement par nombre de dossiers vus en jurys

Intitulé de la certification	Niveau (I à IV)	Femmes	Hommes	Ensemble
DEAS (Aide-soignant)	V	nd	nd	433
DEAVS (Auxiliaire de vie sociale)	V	354	c	358
DEES (Educateur spécialisé)	III	nd	nd	162
TP Assistant de vie aux familles	V	150	5	155
CAP Petite enfance	V	nd	nd	100
BTS Assistant de direction	III	nd	nd	69
BP Jeunesse éducation populaire et sportive spécialité Jeunesse	IV	41	16	57
DE Professeur de musique	II	18	19	37
BP Coiffure option Styliste visagiste	IV	nd	nd	34
BAC PRO Secrétariat	IV	nd	nd	31
BTS Assistant de gestion de PME et de PMI	III	nd	nd	31
DEME (Moniteur éducateur)	III	nd	nd	30
BTS Négociation et relation client	III	nd	nd	29
DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture)	V	29	nd	29
DEEJE (Educateur de jeunes enfants)	III	27	c	28
BP Jeunesse éducation populaire et sportive spécialité Sport	IV	14	13	27
CAFERUIS (Responsable d'unité d'intervention sociale)	II	17	10	27
BTS Management des unités commerciales	III	nd	nd	26
BEES (Educateur sportif) 1er degré	IV	c	21	25
BTS Esthétique / cosmétique	III	nd	nd	22

c : non communiqué en raison du secret statistique (valeur inférieure à 5)
nd : données non disponibles

Répartition par type de certifications vues en jurys en 2008 (tous valideurs confondus)

2 376 intentions de positionnement (dossiers recevables) sur un volant de 270 certifications.

Le tableau suivant présente les différents types de certifications.

Classement par nombre de dossiers et par niveau

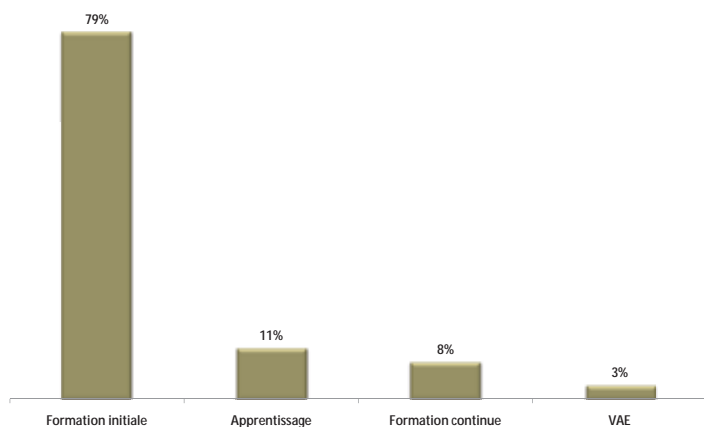
Certifications vues en jurys	Niv.	Nombre de dossiers	Nombre de spécialités
Diplôme min. chargé de la santé niv. 5	V	433	1
Diplôme min. chargé du social niv. 5	V	387	2
BTS	III	333	52
Titre professionnel niv. 5	V	215	23
DEES – DEETS (min. éd. nat et social)	III	172	2
CAP	V	125	16
BAC PRO – BAC TECHNO	IV	114	22
BEES 1er degré – BP JEPS	IV	109	nd
Licence - licence prof. - IUP - maîtrise	II	68	37
Diplôme min. chargé du social niv. 3	III	66	3
BP	IV	64	8
Titre professionnel niv. 4	IV	47	21
Diplôme min. chargé du social niv. 2	II	40	2
Diplôme min. chargé de la culture	II	40	2
Master 2 - professionnel - recherche	I	35	18
Titre professionnel niv. 3	III	27	13
MC	V	25	2
Master 1 - master pro. - master 1 IUP	II	19	13
DUT - divers DU	III	15	6
Divers niv. 2	II	15	6
BEP	V	12	6
Diplôme d'ingénieur - Diplôme Cnam	I	9	4
BM	IV	8	5
Divers niv. 3	III	6	3
Diplôme sport jeunesse niv. 5	V	4	1

Lecture du tableau : 433 demandes pour une certification de niveau V du ministère chargé de la santé ; 333 demandes pour le BTS réparties en 52 BTS spécialisés.



Part de la VAE dans le système régional de qualification

Diplômes, certifications et titres obtenus en 2008



Sources : Académie de Toulouse, Draaf, Drass, DrAfp - Traitement CarifOref Midi-Pyrénées

Ce graphique illustre la part du dispositif VAE parmi les autres voies d'accès à la certification en région.

Ce chiffre est indicatif car :

- seuls les niveaux V à III sont présentés pour la formation initiale, l'apprentissage et la formation continue,
- les informations issues du système d'information de l'Orefm intègrent l'ensemble des présentations aux examens, que ce soient la première présentation ou les suivantes ou qu'il s'agisse de présenter un diplôme complet ou une partie des unités de formation,
- en matière de VAE, seules les validations totales faisant l'objet d'un premier passage en jury de validation sont représentées dans le graphique.

Pour autant, l'accès des adultes au système de qualification est représenté essentiellement par la formation continue et la VAE soit 11 % de la totalité des certifications obtenues en 2008.

En Midi-Pyrénées, 4 adultes sur 10 ont obtenu leur diplôme par la voie de la VAE, ce qui démontre que la VAE n'est plus depuis 2007 un dispositif marginal.

Cependant, le nombre de dossiers recevables ne représente que 0,2 % de la population de Midi-Pyrénées ayant un emploi¹. La part des certifiés par la VAE est encore moins significative : 0,1 %. Or, il est important de rappeler que plus de 60 % des dossiers recevables sont le fait de salariés. La plupart des indicateurs présentés dans ce document pointent une phase de stabilisation du dispositif, la marge de progression auprès des publics désireux de prendre en charge leur parcours professionnel paraît réelle.

¹ Population active occupée en Midi-Pyrénées au 31 décembre 2006 : 1 113 700 personnes, source Insee.

Bibliographie

Rapports, études

- L'accès aux titres professionnels du ministère de l'emploi en 2008, Dgefp/Mpqf, ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, août 2009
- La validation des acquis dans l'enseignement supérieur en 2007, Note d'information n° 09.16, Depp, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2009
- Le développement de la VAE marque une pause en 2007, Note d'information n° 09.14, Depp, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mai 2009
- La VAE en 2007 au ministère chargé de l'emploi, Premières informations premières synthèses n° 08.1, Dares, février 2009
- Valoriser l'acquis de l'expérience : une évaluation du dispositif de VAE, Rapport au 1er Ministre, Eric Besson, Secrétariat d'Etat chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique, septembre 2008
- Rapport du groupe de travail présidé par Vincent Merle sur la validation des acquis de l'expérience à Laurent Wauquiez, Secrétaire d'Etat à l'emploi, décembre 2008
- Actualité de la formation permanente n° 212, Centre Inffo, janvier-février 2008

Site internet

www.insee.fr





Annexe

Inventaire des certifications (dossiers passés en jurys)

Classement par niveau décroissant et par ordre alphabétique des certifications

Intitulé de la certification	Niveau (V à I)
BAPAAT	V
BEP Alimentation	V
BEP Bioservices	V
BEP Carrières sanitaires et sociales	V
BEP Logistique et commercialisation	V
BEP Métiers de la mode et des industries connexes	V
BEP Optique lunetterie	V
CAP Agent d'accueil et de conduite routière	V
CAP Agent de prévention et de médiation	V
CAP Agent de prévention et de sécurité	V
CAP Agent d'entreposage et de messagerie	V
CAP Art du bijou et du joyau	V
CAP Coiffure	V
CAP Cuisine	V
CAP Employé technique de laboratoire	V
CAP Entretien des articles textiles en entreprises	V
CAP Esthétique/cosmétique	V
CAP Maçon	V
CAP Maintenance de bâtiments de collectivités	V
CAP Maintenance de véhicules	V
CAP Monteur en optique lunetterie	V
CAP Petite enfance	V
CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques	V
DEAP (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture)	V
DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-soignant)	V
DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de vie sociale)	V
MC Aide à domicile	V
MC divers	V
TP Agent d'accueil touristique	V
TP Agent de montage et de câblage en électronique	V
TP Agent de restauration	V
TP Agent de sûreté et de sécurité privée	V
TP Agent d'entretien du bâtiment	V
TP Agent magasinier	V
TP Agent technique des ventes en magasin	V
TP Assistant de vie aux familles	V
TP Cariste d'entrepôt	V
TP Carreleur	V

Intitulé de la certification	Niveau (V à I)
TP Coffreur bancheur option bâtiment	V
TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	V
TP Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	V
TP Maçon	V
TP Maçon du bâti ancien	V
TP Menuisier aluminium, option pose d'ouvrages	V
TP Monteur de structures d'aéronefs	V
TP Opérateur régleur sur fraiseuse	V
TP Opérateur régleur sur tour	V
TP Peintre en bâtiment	V
TP Peintre en décors	V
TP Plaquiste	V
TP Préparateur de commandes en entrepôt	V
BAC PRO Aéronautique mécanique systèmes cellules	IV
BAC PRO Aménagement et finitions	IV
BAC PRO Commerce	IV
BAC PRO Comptabilité	IV
BAC PRO Electrotechnique énergie équipements communicants	IV
BAC PRO Esthétique cosmétique parfumerie	IV
BAC PRO Hygiène environnement	IV
BAC PRO Industrie des procédés	IV
BAC PRO Logistique	IV
BAC PRO Maintenance de véhicules automobiles	IV
BAC PRO Maintenance des équipements industriels	IV
BAC PRO Métiers de la sécurité - Police nationale	IV
BAC PRO Métiers de l'alimentation	IV
BAC PRO Micro informatique et réseaux installation et maintenance	IV
BAC PRO Restauration	IV
BAC PRO Secrétariat	IV
BAC PRO Services (accueil, assistance, conseil)	IV
BAC PRO Technicien agenceur	IV
BAC PRO Technicien bâtiment : études et économie	IV
BAC PRO Technicien d'usinage	IV
BAC PRO Vente	IV
BAC Techno Sciences médico-sociales	IV
BEES (Brevet d'Etat d'Educateur sportif) 1er degré	IV
BM Boulangerie	IV
BM Coiffure	IV
BM Cuisine	IV
BM Fleuriste	IV
BM Pâtisserie	IV
BP Agent technique de prévention et de sécurité	IV
BP Coiffure option Coloriste permanentiste	IV
BP Coiffure option Styliste visagiste	IV

Intitulé de la certification	Niveau (V à I)
BP Cuisinier	IV
BP Menuisier	IV
BP Métiers de la pierre	IV
BP Peinture revêtement	IV
BP Professions immobilières	IV
BP Jeunesse éducation populaire et sportive spécialité Jeunesse	IV
BP Jeunesse éducation populaire et sportive spécialité Sport	IV
TP Adjoint technique études et chantier	IV
TP Assistant chef de chantier gros oeuvre	IV
TP Chef d'équipe aménagement-finitions	IV
TP Chef d'équipe en maçonnerie générale	IV
TP Chef d'équipe gros oeuvre	IV
TP Encadrant technique d'insertion	IV
TP Infographiste metteur en page	IV
TP Secrétaire assistant	IV
TP Secrétaire assistant spécialisé commercial	IV
TP Secrétaire assistant spécialisé médico-social	IV
TP Technicien d'assistance en informatique	IV
TP Technicien d'atelier en usinage	IV
TP Technicien de construction et de maintenance de piscines	IV
TP Technicien de maintenance industrielle	IV
TP Technicien d'équipement en électricité	IV
TP Technicien d'études du bâtiment option dessin de projet	IV
TP Technicien d'études du bâtiment option étude de prix	IV
TP Technicien d'intervention en équipements de cuisines professionnelles	IV
TP Technicien d'intervention en froid industriel	IV
TP Technicien en logistique d'entreposage	IV
TP Vendeur spécialisé en magasin	IV
BTS Aménagement finition	III
BTS Analyses biologiques	III
BTS Animation et gestion touristiques locales	III
BTS Assistance technique d'ingénieur	III
BTS Assistant de direction	III
BTS Assistant de gestion de PME et de PMI	III
BTS Assurances	III
BTS Banque option B	III
BTS Bâtiment	III
BTS Biotechnologies	III
BTS Chimiste	III
BTS Commerce international	III
BTS Communication des entreprises	III
BTS Communication et industries graphiques option B	III
BTS Communication visuelle option graphisme édition publicitaire	III
BTS Comptabilité et gestion des organisations	III

Intitulé de la certification	Niveau (V à I)
BTS Conception de produits industriels	III
BTS Diététique	III
BTS Economie sociale et familiale	III
BTS Electrotechnique	III
BTS Esthétique/cosmétique	III
BTS Fluides énergies environnement option B	III
BTS Hôtellerie restauration option A	III
BTS Hôtellerie restauration option B	III
BTS Hygiène propreté environnement	III
BTS Industrialisation des produits mécaniques	III
BTS Industries plastiques	III
BTS Informatique de gestion option administrateur réseaux	III
BTS Informatique de gestion option Développeur	III
BTS Informatique et réseaux pour l'industrie et les sciences techniques	III
BTS Maintenance et après-vente de véhicules automobiles option Véhicules industriels	III
BTS Maintenance et après-vente de véhicules automobiles option Véhicules particuliers	III
BTS Maintenance et exploitation des matériels aéronautiques	III
BTS Maintenance industrielle	III
BTS Management des unités commerciales	III
BTS Mécanique et automatismes industriels	III
BTS Métiers de l'audiovisuel option Métiers de l'image	III
BTS Métiers de l'audiovisuel option Montage et post production	III
BTS Métiers de l'audiovisuel option Métiers du son	III
BTS Négociation et relation client	III
BTS Opticien lunetier	III
BTS Photographie	III
BTS Podo orthésiste	III
BTS Professions immobilières	III
BTS Prothésiste orthésiste	III
BTS Secrétaire trilingue	III
BTS Systèmes constructifs bois et habitat	III
BTS Systèmes électroniques	III
BTS Traitement des matériaux option A	III
BTS Travaux publics	III
BTS Ventes et productions touristiques	III
BTSA Industries agro alimentaires	III
BTSA Productions horticoles	III
DEASS (Diplôme d'Etat d'Assistant de service social)	III
DEEJE (Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants)	III
DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur sportif)	III
DEETS (Diplôme d'Etat d'Educateur technique spécialisé)	III
DEJEPS (Diplôme d'Etat Jeunesse et éducation sportive)	III
DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur)	III
DEUST Métiers de la Forme	III

Intitulé de la certification	Niveau (V à I)
DUMI (Diplôme d'Université de Musicien intervenant en école élémentaire et préélémentaire)	III
DT Prothésiste orthésiste	III
DUT Carrières sociales option Animation	III
DUT Génie Chimique, génie des procédés	III
DUT Réseaux et télécommunications	III
TP Chef de chantier gros œuvre	III
TP Conducteur de travaux du bâtiment	III
TP Conseiller en insertion professionnelle	III
TP Développeur informatique	III
TP Formateur professionnel d'adultes	III
TP Manager d'univers marchand	III
TP Responsable de centre de résultat	III
TP Technicien supérieur comptable et financier	III
TP Technicien supérieur de maintenance industrielle	III
TP Technicien supérieur du bâtiment en économie de la construction	III
TP Technicien supérieur en réseaux et télécommunications d'entreprise	III
TP Technicien supérieur en transport logistique option transport terrestre	III
TP Technicien supérieur géomètre topographe option cabinet de géomètre	III
BEES (Brevet d'Etat d'Educateur sportif) 2è degré	II
CAFERUIS (Responsable d'unité d'intervention sociale)	II
Concepteur architecte informatique (Cnam)	II
DEMF (Diplôme d'Etat de Médiateur familial)	II
Diplôme d'Etat de Professeur de danse	II
Diplôme d'Etat de Professeur de musique	II
Diplôme national de Guide interprète national	II
DUFRES (Diplôme universitaire de formateur des régions Sud)	II
Licence III Biologie Cellulaire et Physiologie	II
Licence III Information communication	II
Licence III Informatique	II
Licence III Management de l'entreprise en réseau	II
Licence Aménagement et développement territorial (IUP)	II
Licence Arts plastiques	II
Licence Droit, économie, gestion mention Administration économique et sociale parcours Administration et gestion des entreprises / ressources humaines	II
Licence Etudes théâtrales	II
Licence Gestion	II
Licence Informatique : informatique et nouvelles technologies	II
Licence Ingénierie documentaire	II
Licence Langues étrangères appliquées	II
Licence Management et ingénierie des industries du tourisme (IUP)	II
Licence professionnelle Analyste programmeur spécialisé en ingénierie des objets	II
Licence professionnelle Assurance, banque, finance option Banque	II
Licence professionnelle Commerce option Acheteur industriel	II
Licence professionnelle Contrôle des installations et ingénierie de maintenance	II
Licence professionnelle Electricité et électronique option Ingénierie des systèmes de radiocommunication	II

Intitulé de la certification	Niveau (V à I)
Licence professionnelle Génie civil et construction option Conducteur de travaux	II
Licence professionnelle Gestion de la production industrielle : Qualité de la production, contrôles industriels, métrologie dimensionnelle	II
Licence professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité Animateur qualité	II
Licence professionnelle Gestion de la production industrielle spécialité Pilotage informatisé de la production	II
Licence professionnelle Gestion des ressources humaines et mobilité internationale	II
Licence professionnelle Ingénierie, conception, organisation et gestion des systèmes alimentaires	II
Licence professionnelle Intervention sociale option Management opérationnel dans la protection sociale	II
Licence professionnelle Maintenance aéronautique	II
Licence professionnelle Management des organisations option Management de la qualité et du service	II
Licence professionnelle Management des organisations option Métiers de gestion et d'administration dans l'immobilier	II
Licence professionnelle Production industrielle : ingénierie, conception assistée par ordinateur et fabrication assistée par ordinateur des formes complexes	II
Licence professionnelle Production industrielle option Assemblage et conditionnement en électronique	II
Licence professionnelle Réseaux mobiles et sécurité	II
Licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels option Sécurité des réseaux et des systèmes	II
Licence professionnelle Systèmes informatiques et logiciels option Technologies de l'information et de la communication en petites et moyennes organisations	II
Licence professionnelle Visiteur médical	II
Maîtrise domaine Droit, économie, gestion mention Droit notarial, immobilier et du patrimoine spécialité Droit notarial, immobilier et du patrimoine	II
Maîtrise domaine Droit, économie, gestion mention Droit public	II
Maîtrise domaine Droit, économie, gestion mention Information et communication spécialité Information et communication	II
Master I Biochimie biotechnologie	II
Master I Génie mécanique en aéronautique mention Génie civil, génie mécanique et structures	II
Master I Génie mécanique mention Génie civil, génie de l'habitat parcours Conception des ouvrages d'art	II
Master I Ingénierie du Diagnostic, de l'instrumentation et de la mesure parcours Instrumentations, capteurs et mesures	II
Master I Langues étrangères appliquées	II
Master I Management	II
Master I Management et ingénierie des industries du tourisme (IUP)	II
Responsable commercial (Cnam)	II
Responsable comptable (Cnam)	II
Consultant en ressources humaines (Cnam)	I
Ingénieur INP Electronique et traitement du signal (Enseeiht)	I
Ingénieur INP Productions animales (Ensat)	I
Ingénieur Insa	I
Master II Management	I
Master II Management des ressources humaines	I
Master II Management stratégique	I
Master II professionnel domaine Droit, économie, gestion mention Droit de l'entreprise spécialité Droit fiscal de l'entreprise	I
Master II professionnel domaine Droit, économie, gestion mention Droit international, européen et comparé spécialité Juriste international	I

Intitulé de la certification	Niveau (V à I)
Master II professionnel domaine Droit, économie, gestion mention Droit notarial, immobilier et du patrimoine spécialité Ingénierie du patrimoine	I
Master II professionnel domaine Droit, économie, gestion mention Droit public spécialité Collectivités territoriales	I
Master II professionnel domaine Droit, économie, gestion mention Economie appliquée spécialité Ingénierie des politiques territoriales	I
Master II professionnel domaine Droit, économie, gestion mention Informatique des organisations spécialité Ingénierie et gestion des systèmes d'information	I
Master II professionnel domaine Droit, économie, gestion, mention Informatique des organisations spécialité Systèmes d'information et d'aide à la décision	I
Master II professionnel Information communication spécialité Communication dans l'espace local et régional	I
Master II professionnel Informatique spécialité Génie logiciel, logiciels répartis et embarqués	I
Master II professionnel Ingénierie et management des organisations sportives	I
Master II professionnel Management de l'entreprise en réseau mention Gestion des organisations	I
Master II professionnel Santé publique spécialité Gestion des institutions et services de santé	I
Master II professionnel Techniques spatiales et instrumentation option astrophysique	I
Master II Recherche Biosanté spécialité Cancérologie	I
Master professionnel Création numérique	I
Master professionnel Image, couleur, design	I
Master professionnel Psychologie de la santé	I
Master professionnel Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent	I
Master professionnel Psychologie sociale du travail et des organisations	I
Master professionnel Psychopathologie et psychologie clinique	I
Master recherche Arts appliqués	I

Pour en savoir plus sur la **VAE**

3 espaces pour informer...

Le public



Les professionnels
de la formation & de l'emploi



Les acteurs du dispositif

